

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 novembre 2020</b>	<b>N° 2020-488</b>

Convocation du 20 novembre 2020

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, Mme Fabienne HELBIG, M. Michel LABARDIN, M. Jacques MANGON, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alexandre RUBIO à M. Jean-François EGRON  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Christine BOST  
Mme Josiane ZAMBON à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE  
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Myriam BRET à M. Jean TOUZEAU  
Mme Pascale BRU à M. Stéphane DELPEYRAT  
Mme Camille CHOPLIN à M. Pierre HURMIC  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO  
Mme Fabienne DUMAS à M. Patrick BOBET  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Gérard CHAUSSET  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Laure CURVALE  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Isabelle RAMI  
Mme Sylvie JUQUIN à M. Patrick LABESSE  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Claudine BICHET  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Christophe DUPRAT  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Céline PAPIN  
Mme Harmonie LECERF à M. Pierre HURMIC  
Mme Anne LEPINE à M. Alain GARNIER  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Franck RAYNAL  
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT  
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL  
M. Marc MORISSET à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Michel LABARDIN  
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET  
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN  
M. Thierry TRIJOLET à Mme Marie RECALDE  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Michel LABARDIN

**EXCUSE(S) :**

M. Philippe POUTOU.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Céline PAPIN à partir de 13h40  
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20  
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h00  
M. Nordine GUENDEZ à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h15  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Bruno FARENIAUX à partir de 16h45  
M. Olivier CAZAUX à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h20  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h00  
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 15h40  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabien ROBERT à partir de 15h40  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Jérôme PESKINA à partir de 15h40  
M. Bastien MAURIN à M. Bruno FARENIAUX à partir de 16h45  
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20  
Mme Eva MILLIER à M. Jérôme PESKINA à partir de 15h40  
M. Franck RAYNAL à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 15h40  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h40

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 27 novembre 2020</b>	<b>Délibération</b>
	Direction de la multimodalité <b>Service modes actifs</b>	<b>N° 2020-488</b>

---

**Subvention de fonctionnement, complément de bourse et mise à disposition - Association Unis-Cité  
2020/2021 - Décision - Autorisation**

---

Madame Isabelle RAMI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le 2 décembre 2016, Bordeaux Métropole a approuvé son 2ème plan vélo métropolitain 2017-2020 qui porte la forte ambition de faire de Bordeaux la « Capitale du vélo » et réaffirme ainsi sa volonté de parvenir à l'objectif de 15% des déplacements effectués à vélo en 2020, grâce à un budget s'élevant à 70 M€ sur 4 ans.

Le plan d'actions s'articule autour de 4 grands axes :

1. Donner envie de faire du vélo
2. Initier à la pratique du vélo
3. Donner à tous l'accès à un vélo
4. Permettre de circuler à vélo en toute sécurité

D'autre part, l'enquête ménage – déplacement réalisée en 2017 confirme la forte progression de la pratique cycliste avec une part modale de 8% sur la Métropole, soit doublement par rapport à la précédente enquête (4% en 2009), grâce aux actions de la Métropole mais aussi des associations de promotion de l'usage du vélo qu'elle soutient chaque année.

Parmi celles-ci, le positionnement d'Unis-Cité au travers de l'opération "ambassadeurs du vélo", participe au développement des services et à l'accompagnement au report modal afin d'augmenter la pratique du vélo dans l'agglomération ; répondant ainsi à l'axe 2 du Plan vélo (cf. ci-dessus).

Le partenariat qui existe depuis 2012 entre Bordeaux Métropole et Unis-Cité vise ainsi à développer des actions de promotion, de sensibilisation et d'accompagnement à la pratique du vélo.

Unis-Cité est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, qui a été créée en 1994 et dont l'objet statutaire est d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire. Elle propose à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances (les volontaires d'Unis-Cité), de mener en équipe pendant une période d'environ neuf mois et à temps plein, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Le service civique a été institué par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 et a pour ambition d'offrir aux jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres. Il a également pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. De façon plus précise, le service civique, c'est :

- la possibilité de vivre une expérience formatrice et valorisante,
- un engagement volontaire pour tous les jeunes, sur une période de 6 à 12 mois pour une durée hebdomadaire de mission d'au-moins 24 heures,
- l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la nation,
- le versement d'une indemnité,
- l'ouverture des droits à un régime complet de protection sociale financé par l'État.

### **Bilan des actions 2019-2020 (d'octobre 2019 à juin 2020)**

Pour la saison 2019 (d'octobre 2019 à juin 2020), les ambassadeurs étaient au nombre de 12, répartis dans les communes de Bruges, Cenon, Lormont et Saint-Médard-en-Jalles. Malgré le confinement lié à la pandémie de la COVID 19, les actions suivantes ont été menées :

- sensibilisation de plus de 500 personnes dans le cadre de vélo-écoles ou d'animations diverses,
- conduite des accompagnements individuels et collectifs à la pratique du vélo, en particulier un soutien à l'encadrement de quatre cycles de la vélo école de Vélo-Cité,
- animation de quatorze séances de remise en selle auprès des établissements scolaires, des centres sociaux et des familles,
- organisation de permanences et ateliers théoriques et pratiques sur le vélo à Lormont,
- organisation de patrouilles d'observation des aménagements et de la signalisation sur le territoire métropolitain et réalisation des retours d'expérience au Service modes actifs de Bordeaux Métropole,
- tests et prêts auprès de personnes accompagnées par les ambassadeurs, de vélos à assistance électrique mis à disposition par Bordeaux Métropole.

Avec la crise sanitaire, les actions menées par les ambassadeurs du vélo ont été naturellement réduites par rapport aux années précédentes ; d'autant que les ambassadeurs sont généralement formés durant l'automne et animent des évènements au printemps particulièrement impacté cette année.

### **Programme d'actions proposées en 2020-2021 (d'octobre 2020 à juin 2021) :**

Pour l'année 2020-2021 il est proposé de poursuivre les actions suivantes :

- Accompagnements individuels et collectifs avec Vélo-Cité ;
- Animation d'ateliers de réparation et d'entretien des bicyclettes ;
- Organisation de parcours à vélo auprès de personnes accompagnées par les ambassadeurs et de stages de remise en selle ;
- Cartographie, identification d'itinéraires « malins » sur les communes sur la base d'une expertise usagers ;
- Animations et sensibilisations auprès de publics variés (accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), service jeunesse, collèges, lycées...) ;
- Évènementiels communaux et métropolitains (Fête du Vélo de Bruges, etc.).

Afin de mieux répondre aux besoins et attentes des partenaires locaux, une organisation ciblée sera mise en place :

- Mobilisation de 12 volontaires 4 jours par semaine (au lieu de 3 jours auparavant) ;
- Développement du projet sur 4 communes de la métropole bordelaise (Bruges, Cenon, Lormont et Saint-Médard-en-Jalles) dont les équipes pourraient ponctuellement intervenir sur d'autres communes ;
- Soutien renforcé aux actions collectives portées par les équipes du Service Mobilité et développées sur les territoires de Bordeaux Métropole ;
- Un recrutement spécifique des volontaires avec des séances de pratique du vélo dès les séances d'entretien collectif et avec la recherche d'une « appétence » pour le vélo ;
- Un équipement matériel plus important des volontaires, notamment en matière de numérique, pour développer le volet cartographie et construction d'itinéraires du projet ;
- Un lien partenarial renforcé avec les dispositifs de Bordeaux Métropole, notamment pour les animations marketing de la mobilité.

### **Financement**

Les charges directes affectées au programme ambassadeurs du vélo s'élèvent à 95 222 € (+53 878 € de contributions volontaires), auquel il est proposé de participer à la hauteur de 49 000 € (soit 51,5% du budget de fonctionnement) en plus d'un complément de bourse de 17 222 € en faveur d'Unis-Cité pour les volontaires, soit à hauteur de 66 222€.

Il est à noter que dans le contexte sanitaire de cette année 2020, une avance sur la présente subvention a été accordée à Unis-Cité d'un montant de 39 200€ (comme à 39 autres organismes soutenus par Bordeaux Métropole) via l'arrêté 2020/BM-403 pris par le Président de Bordeaux Métropole le 4 mai 2020, permis par la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie du COVID-19.

Ces participations proposées sont identiques à l'année passée.

	Budget 2020-2021	Budget 2019-2020	Budget 2018-2019
Budget global (charges directes affectées)	95 222 €	94 508 €	109 608 €
Charges de personnel / budget global	48,9 %	48,1 %	48,9 %
Participation de Bordeaux Métropole / budget global	51,5 %	51,8 %	44,7 %
Participation de l'Etat / budget global	11,3 %	17,1 %	16,4 %
Participation de la Région / budget global	19,1 %	0 %	8,1 %

En complément des moyens financiers attribués à l'association, Bordeaux Métropole mettra à disposition :

- 18 bicyclettes classiques et 5 vélos à assistance électrique (pour réaliser des tests et des prêts auprès de personnes accompagnées par les ambassadeurs). Ces vélos ne devront être utilisés que les jours effectifs de mission et devront être restitués à l'issue de l'opération, soit fin juin 2021 (mise à disposition estimée à 1 400 €).

La convention annexée au présent rapport précise les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement du programme Ambassadeurs du vélo 2020-2021, du 19 octobre 2020 au 30 juin 2021. Elle souligne également l'engagement de l'association à promouvoir son partenariat avec Bordeaux Métropole dans toute publication ou manifestation publiques.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 5217-2 ;

**VU** la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

**VU** la délibération n°2016-722 du Conseil de Bordeaux Métropole du 2 décembre 2016 portant adoption du 2ème plan vélo métropolitain 2017-2020 « Bordeaux, capitale du vélo » ;

**VU** la délibération n°2019-730 du Conseil de Bordeaux Métropole du 22 novembre 2019 attribuant une subvention à l'association Unis-Cité pour l'année 2019-2020 ;

**VU** la demande formulée par Unis Cité en date du 10 juillet 2019 ;

**VU** l'arrêté n°2020/BM-403 en date du 4 mai 2020, attribuant des avances de subventions de fonctionnement aux organismes privés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19 ;

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDÉRANT QUE** les actions de l'association Unis-Cité contribuent à l'animation des politiques publiques de Bordeaux Métropole, en particulier celles visant à augmenter sur son territoire la part modale des cyclistes et celles cherchant à réduire l'impact environnemental de ses habitants ;

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 49 000 € en faveur de Unis-Cité pour l'opération "ambassadeurs du vélo" et du projet de l'action de partenariat avec l'Éducation nationale.

**Article 2** : d'attribuer une bourse de 17 222 € en faveur d'Unis-Cité pour les volontaires.

**Article 3** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

**Article 4** : d'imputer sur le budget principal le montant de 49 000 € concernant la subvention de fonctionnement au chapitre 65 – compte 65748 – fonction 844 ; 80 % de la subvention soit la somme de 39 200 € a déjà été versé à l'organisme en date du 29 mai 2020.

**Article 5** : d'imputer sur le budget principal le montant de 17 222 € concernant le complément de bourse des volontaires au chapitre 65 – compte 65131 – fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2020

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>3 DÉCEMBRE 2020</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>3 DÉCEMBRE 2020</b></p>	<p>Pour expédition conforme, la Conseillère déléguée,</p> <p>Madame Isabelle RAMI</p>
---	---